



# **Paramédics : Une vaste campagne nationale**

**Consultation des membres**

**Présentation type des horaires à l'heure**

**Description des charges de travail zone par zone**

# La démarche

- ▶ **Formation de comités sectoriels sur les horaires de travail.**
- ▶ **Implication des responsables régionaux lors des rencontres sur l'enjeu des horaires de travail.**
- ▶ **Explications données aux membres à l'effet que tous les horaires ne seraient pas modifiés au même moment.**
- ▶ **Éléments permettant de cibler les secteurs où les horaires seront modifiés.**

# **Le travail auprès de la population**

- ▶ **Lettres d'appui de toutes les municipalités ciblées.**
- ▶ **Travail de sensibilisation de la population afin de bien faire connaître et comprendre nos demandes.**

# Une vaste campagne nationale

- ▶ Journaux locaux, radio, conférences de presse.
- ▶ Port de chandails par les techniciens ambulanciers paramédicaux
- ▶ Graffitis sur les véhicules ambulanciers présentant nos demandes (horaires à l'heure et amélioration du service préhospitalier).

# Aspects opérationnels

- ▶ **Cueillette de données.**
- ▶ **Données statistiques de toutes les zones d'exploitation de la province.**
- ▶ **Données recueillies sur une période de 2 ans.**
- ▶ **Comptabilisation des données et création de tableaux pour chacune des zones.**
- ▶ **Formation d'un comité provincial sur les horaires de travail.**

# Aspects opérationnels

Formation d'un sous-comité mandaté par le comité provincial pour:

- Étudier les charges de travail dans chacun des secteurs.
- Comparer le système préhospitalier du Québec avec les différents systèmes préhospitaliers du Canada.
- Cibler les zones les plus susceptibles d'obtenir des horaires à l'heure.

# Aspects opérationnels

- ▶ Première ébauche d'une proposition syndicale sur l'application des horaires.
- ▶ Présentation de cette proposition au sous-comité.
- ▶ Adoption en assemblée générale d'une proposition à présenter aux employeurs

# Aspects opérationnels

- ▶ Les membres du sous-comité ont travaillé conjointement avec les agences de la santé et des services sociaux et les associations d'employeurs.
- ▶ Les trois parties ont convenu d'appliquer les horaires de travail à l'heure dans des projets pilotes.
- ▶ Il a fallu donner la priorité aux régions où les horaires à l'heure pouvaient être réalisables à moindres coûts.

# Aspects opérationnels

- ▶ Dans les régions concernées par les projets pilotes, les représentants des agences, des employeurs, des centrales de répartition se sont rencontrés afin d'établir les bases des points de services et des points de relève.
- ▶ Les horaires à l'heure ont débuté dans les régions concernées.
- ▶ L'application des horaires à l'heure a donné lieu à la création de plusieurs emplois de techniciens ambulanciers paramédicaux au Québec.

# Où en sommes-nous aujourd'hui ?

- ▶ Les projets pilotes sont en place depuis trois ans.
- ▶ Le MSSS, les ASSS les prolongent à chaque année puisque le temps de réponse aux appels d'urgence s'inscrit dans les cibles.
- ▶ Nous avons amélioré les conditions de travail des techniciens ambulanciers paramédicaux et le service préhospitalier à nos concitoyens

# **À quand le déploiement des horaires à l'heure dans le reste du Québec?**

**Marc Gagnon**

**Syndicat des paramédics Saguenay-Lac -  
Saint-Jean-Nord FSSS-CSN**